



**UMFT**

Universitatea de  
Medicină și Farmacie  
„Victor Babeș”  
din Timișoara

## **ADMISSION**

### **L'UNION EUROPÉENNE, L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN ET LA CONFÉDÉRATION SUISSE**

#### **ADMISSION ET INSCRIPTION DES CITOYENS DE L'UNION EUROPEENNE, DE L'ESPACE ECONOMIQUE EUROPEEN (EEE) ET DE LA CONFEDERATION SUISSE**

##### **I. QUI PEUT CANDIDER**

**Les citoyens de l'Union européenne (UE) / l'Espace économique européen (EEE) / la Confédération suisse (SC) qui ont un diplôme d'études secondaires / baccalaureat valide qui leur donne le droit d'accéder à des études supérieures.**

##### **II. QUI PEUT S'INSCRIRE**

Les candidats mentionnés ci-dessus peuvent s'inscrire aux spécialisations enseignées dans la langue Roumaine ou dans une langue étrangère à condition qu'ils remplissent **TOUTES** les conditions énumérées ci-dessous :

- a. Citoyens de l'UE/ EEE/ CS qui ont réussi l'examen d'entrée et ont été déclarées "**ADMIS**" en fonction de leur moyenne et leur classement (selon le nombre de places disponibles / spécialisation) ;
- b. Citoyens de l'UE/ EEE/ CS qui, après avoir réussi l'examen d'entrée, ont obtenu la validation de leur diplôme des études secondaires délivrée par le Ministère Roumain de l'Education Nationale ;
- c. Afin de participer à l'examen d'entrée, les candidats doivent soumettre leurs documents de pré-inscription, tel que spécifié ci-dessous, à l'adresse du Bureau international de l'université (voir ci-dessous); l'université va traiter les documents et l'université enverra un set de documents et la liste des candidats admis au ministère de l'Éducation afin d'obtenir la validation de leur diplôme des études secondaires

##### **III. PLACES ET SPECIALISATIONS**

Le nombre de **places disponibles / facultés / spécialisations** et les frais de scolarité sont indiqués dans le tableau ci-dessous. Pour être admis, les candidats doivent prendre un **EXAMEN D'ENTREE** consistant à questions à choix multiples de la biologie et de la chimie organique. Les contenus et la bibliographie pour l'examen d'entrée seront affichés sur le site à la fin de Février 2014.

No.	FACULTÉ	SPÉCIALISATION / LANGUE	DUREE DES ETUDES	NOMBRE DES PLACES	FRAIS DE SCOLARITÉ (EURO)
1.	MÉDECINE	Médecine (Anglais)	6 années	85	4500
		Médecine (Français)	6 années	10	4500
2.	MÉDECINE DENTAIRE	Médecine Dentaire (Roumain)	6 années	15	4500
		Médecine Dentaire (Anglais)	6 années	20	4500
		Techniciens dentaires (Roumain)	3 années	3	4500
3.	PHARMACIE	Pharmacie (Français)	5 années	-	4500

#### IV. CALENDRIER DE LA PRE-INSCRIPTION ET L'INSCRIPTION:

- 1er Mars 2014 - ouverture de la période de pré-inscription lorsque les candidats peuvent commencer à soumettre leurs dossiers;
- 31 Juillet 2014 - la date limite pour la soumission des dossiers de pré-inscription **(LES DOSSIERS REÇUS APRÈS CETTE DATE NE SERONT PAS TRAITÉS)**
- 1-2 Septembre 2014 – tests de langue
- 3 Septembre 2014 – **EXAMEN D'ENTRÉE**
- 3 Septembre 2014 - publication des résultats de l'examen d'entrée sur le site de l'université [www.umft.ro](http://www.umft.ro) et au Département des Relations Internationales ;
- 4 Septembre 2014 – les candidats rejetés peuvent présenter un recours à la commission d'examen ; les recours doivent être soumis au bureau du registraire de l'université dans un intervalle de 24 heures depuis la fin de l'examen;
- 5 Septembre 2014 – les membres du comité d'examen analyseront les recours et informeront les candidats de leurs décisions ;
- 6 Septembre – 12 Septembre 2014 - Les candidats qui ont été **ADMIS** doivent confirmer leur place personnellement / par e-mail ([relint@umft.ro](mailto:relint@umft.ro)) / par la poste à:

Mme. Agnes Balint,

Chef du Bureau des Étudiants étrangers

Département International

Universitatea de Medicină și Farmacie “Victor Babes” din Timișoara

P-ta E. Murgu 2

300041 Timisoara, Romania

**SI UN CANDIDAT ADMIS NE CONFIRME SON PLACE DANS LA DELAI FIXE,  
LA PLACE RESPECTIVE SERA REDISTRIBUE À UN DES CANDIDATS  
REJETES, PAR L'ORDRE STRICT DANS LEQUEL ILS APPARAISSENT DANS  
LA LISTE.**

- 8 Septembre 2014 - le début de la période d'inscription pour les étudiants de première année. **L'inscription des candidats qui ont réussi à l'examen est conditionnée par l'existence du certificat de validation délivrée par le ministère roumain de l'éducation et par le paiement des frais de scolarité en totalité.**
- 15 Novembre 2014 - la date limite pour l'inscription des étudiants de première année.

**IMPORTANT : Les candidats qui, après l'examen d'entrée, occupent la dernière place et ont obtenu la même moyenne, seront départagés selon les critères supplémentaires suivants:**

- a. Leur moyenne de biologie, obtenu au lycée**
- b. Leur moyenne de chimie, obtenu au lycée**

## **V. DOCUMENTS POUR PRE-INSCRIPTION**

1. Fiche personnelle (téléchargez le formulaire de la section « Formulaires à Télécharger »)
2. Demande pour la validation du diplôme d'études secondaires (UE, pays de l'EEE, la Confédération suisse) (téléchargez le formulaire de la section « Formulaires à Télécharger »).
3. **2** copies certifiées conformes et **2** traductions certifiées conformes en roumain du diplôme d'études secondaires (authentifié par un notaire public ou avec l'Apostille de La Haye - voir ci-dessous les dispositions relatives à l'Apostille de La Haye)
4. **2** copies certifiées conformes et **2** traductions certifiées conformes en roumain du relevé de notes du lycée (authentifié par un notaire public ou avec l'Apostille de La Haye - voir ci-dessous les dispositions relatives à l'Apostille de La Haye);
5. **2** copies certifiées conformes et **2** traductions certifiées conformes en roumain du diplôme des études supérieures (pour les diplômés qui souhaitent poursuivre des études post-universitaires ou de doctorat);
6. **2** copies certifiées conformes et **2** traductions certifiées conformes en roumain du Certificat de naissance;
7. **2** copies certifiées conformes et **2** traductions certifiées conformes en roumain du Licence de mariage (le cas échéant);
8. 2 photocopies de la carte d'identité ou passeport ;

9. 6 Photos (format passeport);

10. Certificat de santé attestant que:

- Le candidat a été vacciné contre l'hépatite B
- Le candidat souffre / ne souffre pas de maladies chroniques
- Le candidat est physiquement et mentalement apte à poursuivre l'enseignement supérieur médical

11. Déclaration notariée pour les citoyens roumains indiquant qu'ils choisissent d'étudier dans la forme auto-financée ;

12. Les candidats qui obtiennent leur diplôme d'études secondaires en 2014 et qui n'ont pas reçu leur diplôme d'études secondaires avant le début de la période d'inscription, doivent soumettre une déclaration notariale attestant qu'ils soumettront le diplôme original (avec les copies et les traductions notariées) jusqu'à une certaine date (la date est établie en fonction du pays où le diplôme a été délivré);

13. 2 dossiers en carton;

14. Pour les **citoyens italiens**, les documents de pré-inscription doivent obligatoirement comporter 2 copies et 2 traductions de leur **LIVRET DE FAMILLE (LIBRETTO DI FAMIGLIA)**

15. Frais de traitement du dossier de 150 euros (**non remboursable**), versée dans le compte bancaire suivant:

**Nom de la banque: BANCA TRANSILVANIA SA SUCURSALA TIMISOARA**

**Adresse: Bd. Republicii nr. 4, 300002 Timisoara, Romania**

**IBAN: RO53BTRL03604202A6896600**

**SWIFT: BTRLRO22TMA**

**BENEFICIAIRE : UNIVERSITATEA DE MEDICINA SI FARMACIE "VICTOR BABES"  
DIN TIMISOARA**

Les documents demandés doivent être envoyés **par la poste** à:

Mme. Agnes Balint

Chef du Bureau des Étudiants étrangers

Universitatea de Medicină și Farmacie "Victor Babes" din Timișoara

P-ta E. Murgu 2

300041 Timisoara, Romania

Tel: +40 256 434418

Fax: +40 256 220482

e-mail: [relint@umft.ro](mailto:relint@umft.ro)

[www.umft.ro](http://www.umft.ro)

**LES CANDIDATS SONT PRIÉS DE S'ASSURER QU'IL N'Y A PAS DE DISPARITÉS  
DANS LA FAÇON DONT LEURS NOMS SONT ORTHOGRAPHIÉS SUR LEURS  
DIFFÉRENTS DOCUMENTS. TOUS LES DOCUMENTS DOIVENT PORTER**

**EXACTEMENT LE MEME NOM DE FAMILLE ET PRENOM(S). LES DOSSIERS  
CONTENANT DES DISPARITES DANS L'ORTHOGRAPHE DES NOMS DES  
CANDIDATS SERONT AUTOMATIQUEMENT REJETES.**

**NOUS N'ACCEPTONS PAS DES DOCUMENTS ENVOYÉS PAR FAX, EMAIL OU  
DES DOSSIERS INCOMPLETS.**

**LES CANDIDATS DOIVENT SOUMETTRE LES DOCUMENTS ORIGINAUX À  
L'INSCRIPTION**

## **VI. LA RECONNAISSANCE ET LA VALIDATION DES DIPLOMES**

**Les candidats provenant des pays de l'UE, la Confédération suisse ou de l'EEE doivent avoir leurs documents d'étude validés par le Centre National pour la Reconnaissance et la Validation des Diplômes (CNERD) AVANT l'enregistrement. Le Bureau des Relations Internationales de l'université fera parvenir les documents au Centre National pour la Reconnaissance et la Validation des Diplômes.**

Pour plus d'informations sur le processus de validation des diplômes, accédez le site du Centre national pour la validation et la reconnaissance des diplômes [www.cnred.edu.ro](http://www.cnred.edu.ro)

**DISPOSITIONS PARTICULIERES:** Outre les documents standard pour la pré-inscription, les candidats des pays énumérés ci-dessous doivent soumettre des documents supplémentaires:

- Brasil – Vestibular
- Chile - Prueba de selección universitaria
- China - Chinese National University Entrance Examination (Gao Kao)
- Cyprus – Pankypriakes exetaseis - Ypiresia Exetaseis (average 10) ou Öğrenci Seçme Sınavı
- Columbia - Examen del estado
- Ecuador - Cursos pre-universitarios
- Greece - Panelladikes exetaseis (pour le lycée général) – moyenne 10
- Iran - Peeshdaneshgahe (Diplôme Pré universitaire)
- Japan - Senta shiken
- Republic of Moldova – certificat de 'authenticité du Ministère de l'Education de la République de Moldova, pour les diplômes délivrés avant 2008
- New Guinea - cours de base d'un an
- Peru - Curso preparatorio
- Portugal - Provas de Ingresso
- Spain - "Pruebas de Aptitud para el Acceso a la Universidad, calificación Apto"
- Sweden – certificat du Verket för högskoleservice concernant l'accès aux études de l'enseignement supérieur
- Turkey - ÖSS - Öğrenci Seçme Sınavı
- U.S.A. – score officiel SAT ou ACT délivré par le Conseil du Collège ou du ministère de l'Éducation
- Venezuela - Prueba de Aptitud Academica

## **VII. L'APOSTILLE DE LA HAYE**

L'apostille est un sceau ou un formulaire imprimé constitué de 10 champs standard numérotés qui certifie la signature (et la capacité de ce qui l'a placé) et de l'exactitude du sceau / timbre sur le document qui doit être certifiée.

Les Apostilles sont apposés par *les autorités compétentes* désignées par le gouvernement d'un État qui est partie à la convention.

Les documents délivrés par les Etats qui **NE** sont pas signataires de la Convention de La Haye concernant l'Apostille doivent être certifiés à deux reprises:

- A. **PAR LE MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DU PAYS OÙ LE DOCUMENT A ÉTÉ DELIVRÉ**
- b. **PAR LE CONSULAT ROUMAIN / AMBASSADE ROUMAINE DANS LE PAYS CONCERNÉ.**

**Les pays suivants ont besoin de l'Apostille de La Haye sur les documents de l'étude:**

Albanie, Andorre, Antigua-et-Barbuda, Argentine, Arménie, Australie, Azerbaïdjan, Bahamas, Barbade, Belize, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brunei, Cap-Vert, la République de Chypre, de la République populaire de Chine, Colombie, Iles Cook, la République de Corée, la Communauté Dominicaine, la République dominicaine, l'Équateur, El Salvador, Fidji, Géorgie, Grèce, Grenade, Honduras, Hongrie, Inde, Israël, Italie, Japon, Kazakhstan, Lituanie, Lesotho, Libéria, Liechtenstein, ARY Macédoine, Malawi, Malte, Iles Marshall, Maurice, Mexique, Moldova, Monaco, Mongolie, Monténégro, Namibie, Nioué, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Panama, Pérou, Portugal, Roumanie, Fédération de Russie, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-Grenadines, Samoa, Saint-Marin, Sao Tomé-et-Principe, Seychelles, Afrique du Sud, Espagne, Suriname, Swaziland, Tonga, Trinidad et Tobago, la Turquie, les États-Unis, Vanuatu, Venezuela.

## **VIII. EXIGENCES LINGUISTIQUES**

- a. Les candidats qui souhaitent étudier en roumain et qui peuvent prouver formellement qu'ils ont étudié pendant une période de **4 années consécutives en roumain** sont dispensés du test de langue ou de l'année préparatoire ;
- b. Les candidats qui souhaitent étudier en anglais ou en français doivent passer un test de langue organisé par le département de langue de l'université, tests qui seront marqués «ADMIS» ou «REJETÉ»;
- c. Les candidats à la section de langue roumaine ont besoin d'un certificat de langue délivré par l'Université de l'Ouest ou par une autre université accréditée par le ministère roumain de l'éducation d'organiser une année préparatoire ;

- d. Les candidats suivants **NE** doivent pas passer un test de langue, à condition qu'ils présentent des documents justificatifs (soit le certificat en original et une photocopie ou une copie légalisée):
- e. Les candidats originaires des pays où la langue officielle est le même que la langue de la spécialisation pour laquelle ils ont appliqué
- f. Les candidats qui ont terminé les cours de l'année préparatoire (pour ceux qui souhaitent étudier en roumain)
- g. Les candidats qui ont étudié et obtenu leur diplôme d'études secondaires dans la langue d'étude, indépendamment de leur nationalité ou le pays d'origine
- h. Les candidats qui ont obtenu un Baccalauréat International (PDBI/Programme Diplôme Baccalauréat International; Diplôme du Baccalauréat Européen (BE); IGCE - International General Certificate of Education, GCE / General Certificate of Education – Advanced Level ) dans la langue d'étude ;
- i. Les candidats qui ont obtenu un certificat de langue internationale (minimum B2), comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

<b>Langue d'étude</b>	<b>Certificats de langues acceptées (au moins B2 )</b>
<b>Anglais</b>	Cambridge ESOL certificates: - FCE / First Certificate in English - CAE / Cambridge Advanced in English - CPE / Cambridge Proficiency in English Certificates issued by Michigan University: - ECCE / Examination for the Certificate of Competency in English - ECPE / Examination for the Certificate of Proficiency in English IELTS certificate: - minimum 6 / „competent user” TOEFL certificates: - TOEFL iBT (scores minimales: 21 pour écouter, 22 pour lire, 23 pour parler, 21 pour écrire) - TOEIC (scores minimales: 400 pour écouter, 385 pour lire, 160 pour parler, 150 pour écrire)
<b>Français</b>	DELF DALF

**Les exigences linguistiques mentionnées ci-dessus s'appliquent également aux candidats qui souhaitent se transférer d'une autre université.**

## **IX. FRAIS**

**LES FRAIS DE SCOLARITE SONT ETABLIS EN EUROS. LE MONTANT DE LA FRAIS DE SCOLARITÉ RESTE LE MEME PENDANT TOUTE LA PERIODE D'ETUDE.**

Quel que soit le montant des frais de scolarité, tous les citoyens étrangers qui souhaitent s'inscrire à la forme d'études auto-financées doivent payer la taxe **en totalité**, par virement

bancaire, **avant l'inscription**. Les frais d'étude doivent être transférés dans le compte ci-dessous et les commissions bancaires doivent être supportés par le candidat:

**BANCA TRANSILVANIA SA SUCURSALA TIMISOARA**

**Address: Bd. Republicii nr. 4, 300002 Timisoara, Romania**

**IBAN: RO53BTRL03604202A6896600**

**SWIFT: BTRLRO22TMA**

**BENEFICIAIRE : UNIVERSITATEA DE MEDICINA SI FARMACIE "VICTOR BABES"  
DIN TIMISOARA**

**LES FRAIS COMPLEMENTAIRES SUIVANTES SONT EGALEMENT APPLICABLES À  
TOUS LES CANDIDATS:**

1. Frais de traitement du dossier - 150 euros (**non remboursable**)
2. Frais de test de langue - 50 euros
3. Frais d'inscription de 100 lei, versée directement au bureau financier de l'université, lors de l'enregistrement.

**LE PAIEMENT DE LA TOTALITE DES FRAIS DE SCOLARITE EST UNE  
CONDITION PREALABLE POUR L'INSCRIPTION OFFICIELLE D'UN  
ETUDIANT.**